

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 novembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 1410

présenté par  
Mme Avia

-----

**ARTICLE 4**

À la fin de l'alinéa 37, substituer aux mots :

« administrateur ou un employé de l'organisme ou un représentant de la personne publique partie à l'instance ou un employé d'un autre organisme de sécurité sociale »

les mots :

« de leurs administrateurs ou un de leurs employés, par un employé d'un autre organisme de sécurité sociale ou par un représentant de la personne publique partie à l'instance ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.